



Annonce d'arrêts et décisions

La Cour européenne des droits de l'homme communiquera par écrit trois arrêts le mardi 7 septembre et dix arrêts et / ou décisions le jeudi 9 septembre 2021.

Les communiqués de presse et le texte des arrêts et décisions seront disponibles à partir de 10 heures (heure locale) sur le site Internet de la Cour (www.echr.coe.int).

Mardi 7 septembre 2021

Sakskoburggotski et Chrobok c. Bulgarie (requêtes n^{os} 38948/10 et 8954/17)

Les requérants, Simeon Borisov Sakskoburggotski et Maria-Luisa Borisova Chrobok, sont des ressortissants bulgares, nés en 1937 et 1933 et résidant à Sofia et aux Etats-Unis d'Amérique respectivement. Ils sont frère et sœur.

En 1943, M. Sakskoburggotski fut couronné Siméon II, Roi de Bulgarie. M^{me} Chrobok était une princesse royale. En 1946, la monarchie fut abolie par le régime communiste, et la famille royale quitta le pays. En 2001, M. Sakskoburggotski forma un parti politique et devint Premier ministre de Bulgarie jusqu'en 2005. Son parti demeura au sein d'une coalition gouvernementale jusqu'en 2009.

L'affaire concerne les tentatives des requérants de se voir restituer des biens ayant appartenu à la Couronne, ainsi qu'un moratoire sur le transfert et l'exploitation commerciale des anciens biens de la Couronne imposé en 2009.

Invoquant l'article 1 du Protocole n° 1 (protection de la propriété) à la Convention européenne des droits de l'homme, ainsi que les articles 13 (droit à un recours effectif), 6 § 1 (droit à un procès équitable) et 14 (interdiction de la discrimination) de la Convention européenne, les requérants se plaignent, en particulier, des conclusions des juridictions internes concernant deux des propriétés qu'ils revendiquent, du moratoire établi par la loi sur tout transfert de propriété et sur l'exploitation commerciale des biens en leur possession, ainsi que d'une discrimination à leur encontre fondée sur leurs origine et position sociales.

M.P. c. Portugal (n° 27516/14)

La requérante, M.P., est une ressortissante espagnole née en 1958 et résidant à Madrid (Espagne).

Dans cette affaire, M.P. se plaint que son ex-mari ait accédé aux messages électroniques qu'elle avait échangés sur un site de rencontres occasionnelles et qu'il les ait produits dans le cadre d'une procédure de répartition de l'autorité parentale et d'une procédure de divorce qu'il avait engagées contre elle. Invoquant l'article 8 de la Convention, elle s'estime victime d'une atteinte à son droit au respect de sa vie privée et au secret de sa correspondance.

La Cour communiquera par écrit ses arrêts et décisions dans les affaires suivantes, dont certaines concernent des questions qui lui ont déjà été soumises.

Ces arrêts et décisions pourront être consultés sur HUDOC, la base de jurisprudence de la Cour accessible en ligne, dès le jour où la Cour les aura rendus.

Ils ne seront pas mentionnés dans le communiqué de presse qui sera publié ce jour-là.

Mardi 7 septembre 2021

Nom	Numéro de la requête principale
Vaidelys c. Lituanie	21237/19

Jeudi 9 septembre 2021

Nom	Numéro de la requête principale
Alibeyova c. Azerbaïdjan	13731/12
Hasanov c. Azerbaïdjan	30133/12
Garcia Y Rodriguez c. France	31051/16
Lachaux c. France	20635/17
Neziri c. Macédoine du Nord	55347/17
Ilić et autres c. Serbie	33902/08
Firat c. Turquie	21988/10
Genç et autres c. Turquie	62917/12
Gerçek et Adıgüzel c. Turquie	62114/11
Shevchenko c. Ukraine	29588/11

Rédigé par le greffe, le présent communiqué ne lie pas la Cour. Les décisions et arrêts rendus par la Cour, ainsi que des informations complémentaires au sujet de celle-ci, peuvent être obtenus sur www.echr.coe.int. Pour s'abonner aux communiqués de presse de la Cour, merci de s'inscrire ici : www.echr.coe.int/RSS/fr ou de nous suivre sur Twitter [@ECHR_CEDH](https://twitter.com/ECHR_CEDH).

Contacts pour la presse

echrpresse@echr.coe.int | tel: +33 3 90 21 42 08

Tracey Turner-Tretz (tel : + 33 3 88 41 35 30)

Denis Lambert (tel : + 33 3 90 21 41 09)

Inci Ertekin (tel : + 33 3 90 21 55 30)

Neil Connolly (tel : + 33 3 90 21 48 05)

Jane Swift (tel : + 33 3 88 41 29 04)

La Cour européenne des droits de l'homme a été créée à Strasbourg par les États membres du Conseil de l'Europe en 1959 pour connaître des allégations de violation de la Convention européenne des droits de l'homme de 1950.